



PÔLE III · GOUVERNANCE, PAIX & PLAIDOYER · THÉMATIQUE 13

Coordination de la thématique 13 — Gouvernance & plaidoyer

Coordonnateur ou coordonnatrice de thématique

POURVUE : ADOUMBÉ MAOURA, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

LA THÉMATIQUE

Organisation communautaire, modernisation d'ADEB LONODJI, relations avec la chefferie traditionnelle, représentation et défense de nos intérêts, accès à l'état civil et aux droits. Porte aussi l'ambition d'un vrai rayonnement national : faire reconnaître ADEB LONODJI auprès des institutions nationales de la culture et du patrimoine, et nouer des relations avec les médias tchadiens. Mise à jour du 28 septembre 2026 : la coordination de la thématique est confiée à Adoumbé Maoura, président de l'association.

ODD 16 · Paix & justice · 16.7 / 16.9

ODD 17 · Partenariats · 17.17

La thématique relève du pôle III (Gouvernance, paix & plaidoyer), dont la direction est à pourvoir — rang de chef de projet.

CE QUE FAIT LA COORDINATION

Le coordonnateur ou la coordonnatrice :

- réunit les membres intéressés par la thématique ;
- propose un plan d'action simple à la thématique ;
- fait avancer la thématique de manière autonome au quotidien, avec l'appui des deux cellules transversales si besoin ;
- rend compte de l'avancement lors des assemblées de l'association, devant l'ensemble des membres.

Coordonner une thématique demande de la régularité ; contribuer ponctuellement est déjà précieux. Depuis le 28 septembre 2026, le coordonnateur ou la coordonnatrice travaille avec la direction de son pôle, qui tient le plan d'action et le calendrier de l'ensemble.

SUR LE SITE

- Nos plaidoyers — lonodji.org/actions
- Décentralisation — lonodji.org/territoire/decentralisation
- Rayonnement national — lonodji.org/mission

COMMENT CELA SE PASSE

1. Candidature

Tout membre de l'association peut candidater, par le formulaire de contact du site.

2. Plan d'action

La personne retenue réunit les membres intéressés et propose un plan d'action simple.

3. Mise en œuvre

La thématique — ou le pôle — agit de manière autonome au quotidien, avec l'appui des cellules transversales si besoin.

4. Compte-rendu

La personne rend compte de l'avancement lors des assemblées de l'association, devant l'ensemble des membres.

Fonction bénévole. La personne retenue s'engage à respecter la charte de redevabilité (lonodji.org/transparence), dont la protection des enfants, l'interdiction de l'exploitation et des abus sexuels, et la déclaration de tout intérêt personnel ou familial dans une décision, à laquelle elle ne prend alors pas part.

Candidater à la coordination de la thématique 13

Formulaire de contact du site, choix pré-rempli : <https://lonodji.org/participer?theme=13&coordo=1>

Ou par téléphone et WhatsApp : +235 66 29 94 03

Sources : page Nos actions (lonodji.org/programmes), page Mission (comment l'association est organisée), page Participer. La description de la thématique est celle publiée sur le site à la date de la fiche ; les nominations sont publiées, datées, dans le journal.